

GUIDE du partenaire

2025-2026

Devenez partenaire de l'Office de Tourisme !

WWW.TOURISME-STGAUDENS.COM



Communauté de Communes
**COMMINGES
PYRÉNÉES**

Montréjeau
Boulogne-sur-Garonne
Saint-Gaudens
Lisles-sur-Lorze
Auzanville



GAGNEZ EN VISIBILITÉ

- Diffusez votre documentation dans nos bureaux d'accueil
- Assurez votre promotion sur notre site internet en 3 langues
- Soyez mis en avant sur nos réseaux sociaux
- Bénéficiez d'aide à la professionnalisation grâce à nos "kit" (ex. hébergeurs)
- Participez à des accueils de journalistes



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Dans la qualification de votre activité
- Dans la gestion de la réglementation en vigueur
- Sur votre stratégie de vente en ligne et plus généralement sur la stratégie numérique
- Dans la sélection de partenaires professionnels
- Dans un tourisme plus durable

DÉVELOPPEZ VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES

- Bénéficiez d'un outil de réservation en ligne
- Intégrez votre offre dans la billetterie de nos bureaux
- Commercialisez votre offre grâce à notre service Groupes (sous conditions)

PARTICIPEZ AU TOURISME DE DEMAIN

- En intégrant des groupes de travail animés par l'Office de Tourisme
- En participant à des enquêtes
- En exprimant vos besoins lors de réunions trimestrielles





VOTRE SITE WEB PERSONNALISÉ OFFERT

Bénéficiez :

- D'un site clé en main intégrant votre nom de domaine
- De la gestion de vos tarifs de vente
- De l'intégration d'une solution de paiement en ligne
- De l'intégration des notes d'avis (ex. Google) sur votre site
- Un interlocuteur dédié

Les + pour hébergeurs

- Des calendriers synchronisés pour les réservations sur différentes plateformes
- Une gestion des disponibilités et pré-réservations
- La génération de contrats de location
- La disponibilité d'un livret d'accueil pour les clients en séjour

STRATEGIE DIGITALE & COMMERCIALISATION

Deux ½ journées

Accompagnement personnalisé

- Soyez visible des moteurs de recherche
- Positionnez votre offre sur le marché
- Séduisez vos clients
- Soignez votre relation client

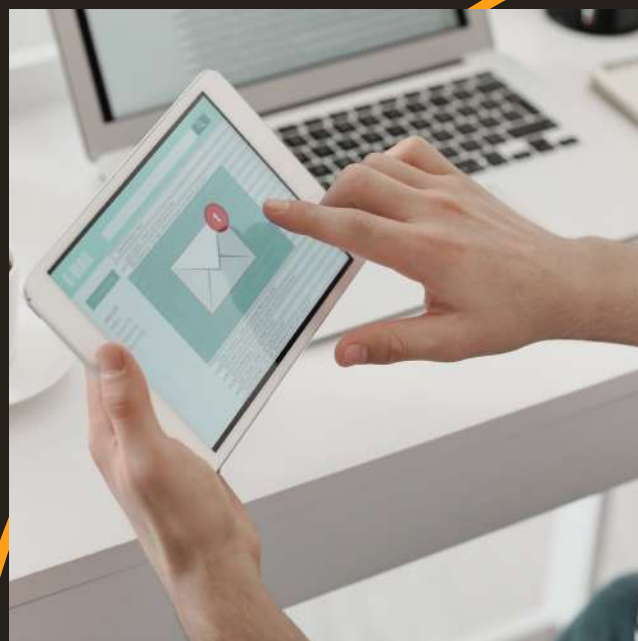
RESEAUX SOCIAUX

- Profitez de nos publications pour mettre en valeur votre activité

Sous conditions

NEWSLETTERS

- Figurez dans nos newsletters thématiques mensuelles et vacances
- Consultez notre agenda hebdomadaire pour renseigner vos clients





MONTÉE EN compétences

FORMATIONS/ATELIERS

- Conseils juridiques, fiscaux et sociaux de la location en meublés (en partenariat avec un professionnel)
- Prise en main de la plateforme de déclaration de la taxe de séjour
- Bonnes pratiques du référencement des sites web
- Les hôtes de l'avenir : les bonnes pratiques de l'hébergeur
- Atelier de prise en main des réseaux sociaux Facebook et Instagram
- Initiation à l'outil CANVA

EDUCTOUR

Eductour (1/an/secteur) : A la découverte des sites touristiques majeurs, des producteurs, des sites naturels

ACCOMPAGNEMENT AU CLASSEMENT

Suivi et conseils pour répondre aux critères du référentiel

ACCOMPAGNEMENT À LA LABELLISATION

Accompagnement vers la labellisation des hébergements en partenariat avec Haute-Garonne Tourisme

ACCOMPAGNEMENT VERS UN TOURISME PLUS DURABLE

Accompagnement vers une conversion à un accueil durable en partenariat avec Haute-Garonne Tourisme

AIDE A LA commercialisation



PASS TOURISME

Dès juillet 2025, faites figurer vos produits, services sur le Pass Tourisme COM'IN Comminges.

Le Pass sera disponible auprès des touristes pour la somme de 5€ dans l'ensemble des bureaux d'informations touristiques du Comminges et sur Toulouse.



BOUTIQUES

Commercialisez vos produits dans nos 5 boutiques ainsi que sur nos accueils "hors les murs".

Proposez également vos événements dans notre billetterie.

Sous conditions d'éligibilité aux critères définis



OFFRE GROUPE

Guides, accompagnateurs, restaurateurs, hébergeurs, proposez votre offre à notre service Groupes.

En lien avec Haute-Garonne Tourisme, nous bâtissons tout au long de l'année des offres dédiées.

Meublés de tourisme : classement obligatoire

PROMOTION

Accompagnez-nous sur des salons, festivals, marchés pour présenter vos produits ou votre offre. Bénéficiez d'un emplacement privilégié pour accroître facilement votre visibilité.

Profitez de ces moments pour échanger avec d'autres professionnels de notre Destination.



LES NOUVEAUTES RIEN QUE **pour vous**



PHOTOS & VIDEOS

Bénéficiez de tarifs préférentiels sur des campagnes photos ou vidéos de votre exploitation ou de votre hébergement, grâce au partenariat. Vous aurez la possibilité de faire réaliser par des professionnels :

- Une interview
- Une vidéo d'une minute pour votre site web
- Une vidéo de 30 secondes pour les réseaux sociaux
- Une vidéo drone
- Une campagne de 30 photos

Nous consulter

TARIFS NÉGOCIÉS

Profitez de tarifs spéciaux négociés auprès de nos partenaires pour vous diversifier en proposant à vos clients des produits locaux et originaux tels que la spiruline, des conserves ou encore du pesto à l'ail des ours pour vos hôtes.

NEW automne 2025

CLASSEMENT DE MEUBLES

Gagnez en visibilité, garantisiez un niveau de confort aux clients, bénéficiez d'avantages fiscaux (abattements, exonération...)

Vous êtes intéressés ? Un pré-audit peut vous aider : lecture et compréhension du référentiel, conseils. Demandez le dossier

TAXE DE SÉJOUR

Soyez accompagné par un interlocuteur privilégié pour effectuer votre déclaration et reverser la taxe de séjour et surtout comprendre la législation en forte évolution sur 2025. Préparez avec un spécialiste la mise en place du numéro d'enregistrement sur l'année 2026.





ÊTRE ACTEUR du tourisme de demain

GROUPE DE TRAVAIL

- Intégrez des groupes de travail sur la définition d'une charte producteurs
- Rejoignez des groupes de travail sur la construction de produits packagés à destination des hébergeurs (offre hébergement et visite, ateliers privés, évènements, etc.)

COMMISSIONS TOURISME

- Participez à la réflexion sur la mise en valeur de la Destination dans le domaine de l'itinérance douce
- Contribuez à l'organisation d'un évènement novateur pour le territoire
- Devenez un acteur du Slow Tourisme en Comminges
- Soyez personne ressource

Sur demande

BULLETIN d'adhésion AU PARTENARIAT

30 € / AN

jusqu'au 31/12/2026

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Email :		Tél :	

VOTRE ACTIVITÉ EN DESTINATION COMMINGES PYRÉNÉES

☐ Hébergeur	☐ Association
☐ Producteur ou commerçant	☐ Activité de loisirs ou culturelle

NOM DE LA STRUCTURE :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Email :		Tél :	
Site web :		Réseaux sociaux :	

JE SUIS INTERESSE.E PAR

☐ Les labels	☐ Le classement
☐ Les ateliers/Formations	☐ Le service groupes
☐ Un tarif négocié	☐ Les groupes de travail / Commissions tourisme
☐ La boutique	☐ L'accompagnement digital

Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ☐

Je souhaite également adhérer à l'association et participer à la stratégie de l'Office de Tourisme ☐

OFFICE DE TOURISME DESTINATION COMMINGES PYRÉNÉES



Destination
**COMMINGES
PYRÉNÉES**

Montréjeau
Boulogne-sur-Gesse
Saint-Gaudens
L'Isle-en-Dodon
Aurignac



2 rue Thiers, 31800 Saint-Gaudens
www.tourisme-stgaudens.com
info@destination-commingespysrenees.com
05 61 94 77 61
@destinationcommingespysrenees

Date et signature

BULLETIN d'adhésion AU PARTENARIAT

HORS DESTINATION

30€ / AN

jusqu'au 31/12 2026

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Email :		Tél :	

VOTRE ACTIVITÉ

☐ Hébergeur	☐ Association	☐ Restaurateur
☐ Producteur ou commerçant	☐ Activité de loisirs ou culturelle	

NOM DE LA STRUCTURE :			
NOM/ PRÉNOM DU GERANT			
Adresse :	Votre texte de paragraphe		
Code postal :		Ville :	
Email :		Tél :	
Site web :		Réseaux sociaux :	

Le partenariat est signé pour une année civile. Il permet d'accéder aux services suivants : parution sur le site Internet de l'Office de Tourisme et sur les listes "Partenaires" diffusées par l'OTDCP.

- ☐ Je certifie avoir l'accord de mon Office de Tourisme de référence d'adhérer à OTDCP
- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente

OFFICE DE TOURISME DESTINATION COMMINGES PYRÉNÉES



Destination
**COMMINGES
PYRÉNÉES**

Montréjeau
Boulogne-sur-Gesse
Saint-Gaudens
L'Isle-en-Dodon
Aurignac



2 rue Thiers, 31800 Saint-Gaudens
 www.tourisme-stgaudens.com
 info@destination-commingespirenees.com
 05 61 94 77 61
 @destinationcommingespirenees

Date et signature

CONDITIONS générales DE VENTE

Partenariat 2026

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions de vente des partenariats et de la présence sur tous nos supports de communication,
Entre L'office de Tourisme Destination Comminges Pyrénées ayant son siège social à Saint-Gaudens, au 2, rue Thiers (31800), dénommé « OTDCP »,
Et une personne physique ou morale – ci-dénommée « le partenaire ».

Article 1 : Toute souscription d'un contrat de partenariat 2026 par le « partenaire » implique son acceptation pleine et entière des tarifs 2026 et des présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Seuls les prestataires ayant rempli et signé le document contrat de partenariat seront considérés comme partenaires officiels de l'OTDCP. La période de validité du contrat s'entend pour 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2026.

Article 3 : Les tarifs 2026 exprimés en Euros, sont TTC et détaillés dans le contrat. L'OTDCP se réserve le droit de modifier ses tarifs par délibération. Les partenariats 2026 seront facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la remise de ce document par l'OTDCP (en main propre, par mail ou par courrier).

Article 4 : « Le partenaire » effectuera le paiement de son contrat : de préférence lors de la signature du contrat, par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme Comminges Pyrénées, par carte bancaire, en espèces ou par virement bancaire. Le délai de règlement des sommes dues est fixé au moment du retour du contrat de partenariat.

Article 5 : En cas de non-paiement de la prestation au terme du délai imparti, l'Office de Tourisme se garde le droit d'interrompre le partenariat et les services associés.

Article 6 : Aucune modification ou annulation du contrat ne peut s'effectuer par téléphone. Toute modification ou annulation devra être adressée par courrier ou email.

Article 7 : Toute demande de changement d'information sur nos supports doit être justifiée par écrit (courrier postal ou email). Toute modification sur les éditions ne pourra être apportée qu'avant la première relecture par l'éditeur et sous justificatifs.

Article 8 : Tout hébergeur, professionnel ou non professionnel, doit justifier, lors de son inscription au partenariat :

- D'une déclaration en Mairie, de location de chambre d'hôte ou de location de meublé de tourisme. Cette déclaration est obligatoire, en application des articles L.324-4 et D.324-25 du code du tourisme.
- Le cas échéant, du classement de son meublé de tourisme.
- D'être à jour des déclarations et du reversement de la taxe de séjour

De même que tout professionnel doit pouvoir justifier d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés (Articles R123-31 à R123-171-1) ou d'habilitation prestataires d'activités et d'un droit d'exploitation du domaine public pour y exercer son activité, le cas échéant.

Article 9 : Par l'adhésion au partenariat, le partenaire confirme automatiquement avoir les droits de diffusion des visuels transmis à l'OTDCP et destinés à illustrer ses supports de communication (print et web). Le crédit-photo de chaque visuel devra obligatoirement être communiqué. Vous autorisez l'office de tourisme à utiliser et le cas échéant, à modifier vos textes descriptifs.

Article 10 : L'Office de Tourisme s'octroie la possibilité de refuser ou de suspendre toute inscription pour tout manquement, administratif ou juridique, et défaut à la politique et à la stratégie de l'Office de Tourisme, au moment du contrat et pendant l'année de la souscription.

Article 11 : Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout litige susceptible de s'élever entre les parties, à propos de la formation, de l'exécution ou de l'interprétation des présentes conditions générales de vente, et ne pouvant aboutir à un règlement amiable et positif, sera de la compétence du Tribunal Administratif de Toulouse.

Et si vous essayiez ?!

Réservez une expérience unique à vos hôtes ou convives grâce aux Explorateurs du Temps. Nous mettons à votre disposition des casques de réalité augmentée, sur réservation.



EVELYNE GAUTHIER

Chargée des Explorateurs du Temps

✉ e.gauthier@destination-commingespysrenees.com

☎ 05 61 79 43 69

LES 6 EXPERIENCES...



Peindre sur les parois de l'abri d'Aurignac
| Bureau d'Aurignac

Découvrir les plats de l'Antiquité dans la cuisine de la villa gallo-romaine de Montmaurin
| Bureau de Boulogne-sur-Gesse

Danser parmi les troubadours devant l'église Saint-Pierre de Saint-Gaudens
| Bureau de Saint-Gaudens

Réparer une machine à vapeur au Château de Valmirande
| Bureau de Montréjeau

Vivre le quotidien des résistants du Maquis de Meilhan
| Bureau de L'Isle-en-Dodon

Mettre les mains sous le capot d'une Bugatti prête à courir sur le circuit automobile du Comminges
| Bureau de Saint-Gaudens



VOS CONTACTS PRO

Destination Comminges Pyrénées

ÉLODIE SALLES-BORTOLOTTO

Conseillère en séjour
Référente Base de données touristique

✉ e.salles-bortolotto@destination-commingespysrenees.com

☎ 05 61 88 13 19

MANON BERGÈS

Chargée de Communication -
Réseaux Sociaux

✉ m.berges@destination-commingespysrenees.com

☎ 05 61 94 77 51

ADELE BENARD

Chargée de promotion & commercialisation
Référente Boutique - Produits touristiques

✉ a.benard@destination-commingespysrenees.com

☎ 05 61 94 77 64

EMMANUELLE GRES

Directrice de l'office de tourisme /
Chargée du suivi Weebnb

✉ e.gres@destination-commingespysrenees.com

☎ 05 61 94 77 60

OFFICE DE TOURISME

Destination Comminges Pyrénées



05 61 94 77 61



info@destination-commingespysrenees.com



www.tourisme-stgaudens.com



2 Rue Thiers, 31800 SAINT-GAUDENS

